

**Compte rendu de réunion – Embauche d’un nouveau directeur général pour le Réseau de transport de la métropole – Le 14 mars 2030 à 13 h 30, salle 37.125**

**Sont présents :** Patrick Angers  
Maryse Beauregard  
Frédéric Étienne  
Karine Lacombe  
Pierre-Yves Ménard

**Est absente :** Fatima Mouahad

La réunion est animée par Karine Lacombe.

**1. Ouverture de la réunion**

Tous les membres du comité étant présents, à l’exception de Fatima Mouahad qui avait avisé de son absence, la réunion débute à 13 h 30, comme prévu.

**2. Nomination de la ou du secrétaire**

Pierre-Yves Ménard accepte d’agir à titre de secrétaire de la réunion.

**3. Choix d’une animatrice ou d’un animateur de réunion**

Le comité désigne à l’unanimité Karine Lacombe animatrice de la réunion.

**4. Adoption de l’ordre du jour**

Les membres adoptent à l’unanimité l’ordre du jour de la réunion.

**5. Récapitulatif des points forts et des points faibles des candidats convoqués en entrevue**

**5.1. Pierre-Olivier Genest**

Pierre Olivier Genest est un candidat externe qui possède 12 ans d’expérience dans le domaine de la logistique des transports. Sa présentation était très bien préparée.

**5.2. Nejjib Kharrat**

Sans doute, selon l’avis de tous, le candidat présentant le plus de potentiel. Nejjib est présentement chargé de projets principal au Réseau de transport de la métropole en assurance qualité. Il possède huit années d’expérience dans le domaine, dont six au sein de l’organisation.

**5.3. Brigitte Laberge**

Brigitte Laberge n’a pas été en mesure de terminer sa présentation et s’est désistée au moment de la période de questions.

#### 5.4. Chantal Lacoste

Chantal Lacoste a offert une performance digne de mention. Karine et Maryse ont grandement apprécié ses idées en matière de procédures de vérification des travaux effectués.

#### 5.5. Patrick Piette

Patrick Piette est un candidat qui évolue déjà au sein de l'organisation et qui a fait une excellente présentation. Cependant, après l'avoir rencontré, le comité de sélection a reçu une lettre de son superviseur dénonçant un rendement insuffisant deux fois au cours des trois dernières années.

#### 5.6. Michel Robichaud

Michel Robichaud ne s'est pas présenté en entrevue, et ce, sans donner d'explication.

### **6. Recommandations de candidats pour la prochaine étape du processus d'embauche**

Comme le comité ne doit recommander que deux candidats pour la prochaine étape du processus d'embauche, il doit en éliminer quatre. Brigitte Laberge, Patrick Piette et Michel Robichaud sont éliminés en raison des points mentionnés dans la section 5. Nejjib Kharrat est, comme stipulé préalablement, le candidat montrant le plus de potentiel selon le comité. Dès lors, il est recommandé pour l'étape suivante. Une intense discussion concernant les candidatures de Pierre-Olivier Genest et Chantal Lacoste anime le groupe.

Bien qu'elle ait moins d'expérience que Pierre-Olivier Genest, Chantal Lacoste connaît mieux la région métropolitaine et a des connaissances théoriques dont l'entreprise pourrait bénéficier. De son côté, monsieur Genest a plus d'expérience de travail que madame Lacoste et il a su adapter sa présentation en fonction des recherches qu'il a pu effectuer.

Après délibération, le comité décide de recommander Chantal Lacoste en raison de sa plus grande connaissance de la région. Si, toutefois, à la fin du processus, Nejjib Kharrat est le choix de l'organisation, le comité verrait Pierre-Olivier Genest comme candidat potentiel pour combler l'emploi laissé vacant par le nouveau responsable de la qualité. Monsieur Genest pourrait ainsi accumuler de l'expérience dans la région métropolitaine et travailler conjointement avec Nejjib Kharrat.

Maryse Beauregard transmettra le choix des deux candidats, Nejjib Kharrat et Chantal Lacoste, à Josée Bellemare de la direction des ressources humaines au plus tard le 15 mars 2030.

### **7. Questions diverses**

Aucune question n'est soulevée par les membres du comité.

## 8. Clôture de la réunion

La réunion se termine à 14 h 20 après que l'animatrice a remercié chaque membre de l'équipe. Elle en profite également pour féliciter le comité pour le travail accompli pendant le processus d'embauche. Les membres se réjouissent de leurs choix.

Rédigé par Pierre-Yves Ménard

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'PY Ménard', written in a cursive style.